



Le Président Paul Biya a signé un important décret ce lundi 04 septembre 2023, portant création d'une École de formation aux opérations de maintien de la paix (EFOMP).

Ce décret du chef suprême des armées fixe notamment le fonctionnement de la structure militaire, le commandement celle-ci est rattachée à l'État - major des Armées. L'EFOMB a pour siège, Motcheboum, dans l'Est du pays.

Missions prioritaires

L'EFOMB s'occupe de la " mise en condition opérationnelle des contingents nationaux et éventuellement étrangers, ainsi que des personnels désignés pour servir dans le cadre des missions de maintien de la paix ; le renforcement des capacités des personnels du ministère de la Défense dans le domaine de la paix".

Et le décret du président de la République de poursuivre qu'en cas de nécessité, " les personnels de la police nationale ou des autres corps peuvent être recyclés à l'EFOMB, avec l'accord préalable du ministère en charge de la Défense".

Il convient tout de même de signaler que l'EFOMB est créée à une période critique, où la sous-région Afrique Centrale fait face à la plusieurs crises sécuritaires. La situation actuelle au

Gabon a-t-il inspiré Yaoundé, ou alors, simple fait du hasard ? S'interroge le **géostratège**
Syvestre Ewanè